

Aides financières

AIDES FINANCIÈRES	CONDITIONS	MONTANT ATTRIBUÉ	BÉNÉFICIAIRES	CONTACT
PETITE ENFANCE				
AIDE Caf Bébé Dom 92	<ul style="list-style-type: none"> - sous condition de ressources - résider dans le département des Hauts-de-Seine - avoir un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans - bénéficier par la Caf du complément libre choix mode de garde pour l'emploi d'un assistant parental ou d'un assistant maternel agréé 	110 à 220€ par mois		Département des Hauts-de-Seine contact.hauts-de-seine.fr hauts-de-seine.fr
SCOLARITÉ				
AIDE Ville Allocation communale d'aide à la famille	<ul style="list-style-type: none"> - être domicilié à Sceaux au 01/01/2022 - QF calculé par les services municipaux ≤ 492€ - avoir un enfant de 6 à 20 ans inscrit en établissement scolaire et non rémunéré dans le cadre de ses études 	de 42€ à 560€ selon le cycle scolaire et le QF	enfants ou jeunes (jusqu'à 21 ans) inscrits en établissement scolaire et non rémunérés dans le cadre de leurs études	Ville de Sceaux Tél. : 01 41 13 33 00 Formulaire disponible sur sceaux.fr
AIDE Caf Allocation de rentrée scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - ne pas dépasser 25 370 € de ressources annuelles (2016) avec 1 enfant + 5 855 € par enfant supplémentaire - avoir à charge un ou plusieurs enfants écoliers, étudiants ou apprentis 	<ul style="list-style-type: none"> - 376,98€ pour les 6 à 10 ans - 397,78€ pour les 11 à 14 ans - 411,56€ pour les 15 à 18 ans 	enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans	Caisse d'allocations familiales Tél. : 3230 caf.fr
AIDE Éducation nationale Prime à l'internat	prime destinée à tous les élèves boursiers nationaux qui sont scolarisés en internat ou établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	Le montant de la prime varie selon l'échelon de bourse de collège ou de lycée	élèves scolarisés au collège, au lycée ou dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA)	Direction académique des services de l'Éducation nationale Prime attribuée de façon automatique
AIDE Éducation nationale Bourse lycée	sous condition de ressources	Le montant varie en fonction des ressources et des charges de la famille. La bourse est versée en 3 fois, à la fin de chaque trimestre : montant trimestriel entre 147€ et 312€	élève d'une classe de 2nde, 1re, terminale (conduisant à un bac ou à un brevet de technicien), dans une classe de CAP ou dans une classe de niveau collège scolarisé en lycée ou dans une classe de 3ème " prépa-métiers"	Direction académique des services de l'Éducation nationale Dossier à retirer auprès de l'établissement fréquenté ou demande en ligne sur le portail Educonnect
Bourse collège	sous condition de ressources	Selon les ressources de la famille, le montant trimestriel est de 35€, 98€ ou 153€	élève inscrit dans un collège public, privé ou au cned	Direction académique des services de l'Éducation nationale Demande en ligne sur le portail Educonnect
AIDE Département Hauts-de-Seine Fonds d'insertion des jeunes (FIJ)	<ul style="list-style-type: none"> - être domicilié dans le département des Hauts-de-Seine - être français ou étranger en situation de séjour régulier, présentant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, ne disposant pas de ressources suffisantes 	montant variable selon décision de la commission	jeunes âgés de 16 à 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Misson locale Vallée Sud - Grand Paris : 01 55 59 44 95 - Service Jeunesse et prévention de la ville de Sceaux : 01 41 13 33 00

AIDES FINANCIÈRES	CONDITIONS	MONTANT ATTRIBUÉ	BÉNÉFICIAIRES	CONTACT
LOISIRS				
AIDE Ville Coupon Enfants	<ul style="list-style-type: none"> - être domicilié à Sceaux - justifier d'un QF ≤ à 1 000 € calculé par les services municipaux - s'inscrire à une activité sportive ou culturelle proposée par une association conventionnée avec la Ville : <p>À Sceaux : Aïkido club de Sceaux, Animathèque MJC, ASAS Basket, ASBR Le Bêluga, association scéenne de Canne et bâton, association scéenne de Karaté, association sportive Boule de Sceaux, association sportive du lycée Lakanal, Centre social et culturel des Blagis, Centre Surya Yoga, Compagnie d'arc de Sceaux/Fontenay-aux-Roses, Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, Les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine, Échiquier scéen, Élan gymnique scéen, Football club de Sceaux, Judo club de Sceaux, Orchestres de jeunes Alfred Loewenguth, piscine des Blagis, Sceaux arts martiaux, Sceaux tennis de Table, SP Training, Tennis club de Sceaux. Hors de Sceaux : ASBR sections escrime, volley et football féminin, ASF sections athlétisme, badminton en compétition, golf, gymnastique rythmique et artistique, handball, rugby, squash et volley-ball, Club meudonnais de patinage et de danse (CMPAD), COMB sections athlétisme, roller et rugby, Plessis Robinson Athlétic Club (PRAC), US Métro sections athlétisme, handball et rugby, et le plus petit cirque du monde de Bagneux.</p>	25 à 60 €	enfants âgés de 5 à 11 ans	<p>Ville de Sceaux Services de l'Action sportive et de l'Action culturelle et du patrimoine Tél. : 01 41 13 33 00 sceaux.fr</p>
AIDE Ville Coupon Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - être domicilié à Sceaux - percevoir l'allocation de rentrée scolaire (versée par la Caf) - s'inscrire à une activité sportive ou culturelle proposée par une association conventionnée avec la Ville : <p>À Sceaux : Aïkido club de Sceaux, Animathèque MJC, ASAS Basket, ASBR Le Bêluga, association scéenne de Canne et bâton, association scéenne de Karaté, association sportive Boule de Sceaux, association sportive du lycée Lakanal, Centre social et culturel des Blagis, Centre Surya Yoga, Compagnie d'arc de Sceaux/Fontenay-aux-Roses, Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, Les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine, Échiquier scéen, Élan gymnique scéen, Football club de Sceaux, Judo club de Sceaux, Orchestres de jeunes Alfred Loewenguth, piscine des Blagis, Sceaux arts martiaux, Sceaux tennis de Table, SP Training, Tennis club de Sceaux. Hors de Sceaux : ASBR sections escrime, volley et football féminin, ASF sections athlétisme, badminton en compétition, golf, gymnastique rythmique et artistique, handball, rugby, squash et volley-ball, Club meudonnais de patinage et de danse (CMPAD), COMB sections athlétisme, roller et rugby, Plessis Robinson Athlétic Club (PRAC), US Métro sections athlétisme, handball et rugby, et le plus petit cirque du monde de Bagneux.</p>	60 €	enfants âgés de 12 à 18 ans	<p>Ville de Sceaux Service Jeunesse et prévention Tél. : 01 41 13 33 00 sceaux.fr</p>
AIDE Département Hauts-de-Seine Pass+ Hauts-de-Seine	<ul style="list-style-type: none"> - sans conditions de ressources - avoir un enfant scolarisé dans un collège public ou privé sous contrat, ou dans un établissement spécialisé - s'inscrire à une activité sportive et/ou culturelle proposée par une association conventionnée avec le Département 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 € pour un élève boursier - 80 € pour un élève non boursier 	tous les élèves de la 6 ^e à la 3 ^e	<p>Département des Hauts-de-Seine Plateforme tél : 09 69 32 60 92 hauts-de-seine.fr</p>
AIDE Caf Coup de pouce loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - sous conditions de ressources - être domicilié dans les Hauts-de-Seine - imprimé envoyé par la Caf - s'inscrire à une activité de loisirs ou à un séjour de vacances 	<ul style="list-style-type: none"> - 130 € maximum par enfant de 4 à 11 ans - 80 € maximum par jeune de 12 à 16 ans 	enfants de 4 à 16 ans à charge	<p>Caisse d'allocations familiales Tél. : 3230 caf.fr</p>